

Antibioréférence

Le Service des Maladies Infectieuses et Tropicales du centre Hospitalier de Perpignan met à votre disposition un [guide des antibiotiques](#).

La politique de consommation des antibiotiques fait l'objet de recommandations par l'HAS. Devant l'augmentation des bactéries multi-résistantes et l'absence de nouvelles molécules, seule une politique de bon et moindre usage des antibiotiques permet de diminuer cette résistance bactérienne.

Une antibiothérapie probabiliste doit être limitée à 3 jours. Effectivement, la réévaluation médicale d'une antibiothérapie à 72 heures est indispensable ; il s'agit désormais d'un indicateur pour le calcul du score ICATB (Indice Composite des Antibiotiques).

L'antibiothérapie curative ne dépasse généralement pas une semaine. Une monothérapie antibiotique est suffisante dans la plupart des infections.

LES INTERROGATIONS DE L'ANTIBIOTHERAPIE

Avant de débiter l'antibiothérapie :

- 1 - Faut-il prescrire une antibiothérapie ?
- 2 - Faut-il faire un prélèvement bactériologique préalable ?
- 3 - Quel antibiotique choisir ?
- 4 - Le recours à la chirurgie est-il nécessaire ?
- 5 - Quelle posologie prescrire ?
- 6 - Quelles voies et modalité d'administration choisir ?
- 7 - Quel rythme d'administration choisir ?
- 8 - Quelle durée de traitement ?
- 9 - Quel coût ?

Puis tous les jours, 3 questions :

- 1 - Est-on efficace ?
- 2 - Le traitement est-il utile ?
- 3 - Le traitement est-il toléré ?

Malgré l'attention portée à la rédaction de ce guide, des erreurs peuvent persister ; faites nous part de vos suggestions. Les posologies ne sont qu'indicatives et doivent être adaptées en fonction des situations cliniques.

Contacts utiles :

Astreinte infectiologie : 06 17 45 60 96

SMIT : 04 68 61 65 34

Service hématologie : 04 68 61 64 61

Pharmacie : 04 68 61 32 38